

EUROPE – POLITIQUE DE RELANCE

Revendication du MOC : Dans le cadre d'une redynamisation du dialogue social, mettre en œuvre une politique de relance durable au travers des secteurs publics non-marchands, y compris une véritable politique industrielle, grâce à un investissement annuel à hauteur de 2% du PIB pendant 10 ans.

PS	D'accord mais ne chiffre pas : Soutenir une croissance économique durable par une véritable politique de relance européenne. Plus concrètement, défendre un rythme de retour à l'équilibre des finances publiques qui permette de ne pas tuer l'activité économique, l'emploi et les services publics. Permettre à l'Union européenne de jouer le rôle d'acteur central dans la redynamisation économique qui soit socialement juste, au travers d'un budget européen doté de ressources propres afin de lui permettre d'adopter un véritable plan de relance de l'emploi ambitieux mais aussi une assurance chômage européenne.
-----------	---

ECOLO	D'accord mais pas en ces termes. Accompagner le redéploiement industriel de l'Europe. Porter les régions, la Belgique et l'Europe à la pointe de l'économie circulaire et de l'écologie industrielle. L'écologie industrielle vise à préserver les ressources limitées et à réduire les pressions sur l'environnement local et global en bouclant les flux de matières et d'énergie au sein du système de production d'un territoire, en substituant des ressources et en mutualisant des produits ou procédés. L'objectif majeur de l'économie circulaire est d'optimiser les flux d'énergie et de matières pour utiliser efficacement le minimum de ressources et réduire la production de déchets, tout en relocalisant une partie de l'économie.
--------------	---

cdH	D'accord mais très généraliste. Défendre davantage au niveau européen la nécessité d'une véritable politique industrielle cohérente et ambitieuse en y impliquant les partenaires sociaux.
------------	---

MR	D'accord mais propose des chiffres différents. Favoriser le développement d'une réelle politique industrielle européenne en matière de recherche et développement, d'innovation et coordonnée notamment par le financement par chaque État-membre à hauteur de 3% de son PIB. Création d'un poste de commissaire européen à la stratégie industrielle qui serait chargé notamment d'appliquer des plans européens pour le renouveau de différents secteurs industriels essentiels en Europe, comme la filière de la sidérurgie.
-----------	--